

Résultat des fouilles de Saint-Martin de Tours en 1886.

Pierre-Charles-Arnaud Loizeau de Grandmaison

Citer ce document / Cite this document :

Loizeau de Grandmaison Pierre-Charles-Arnaud. Résultat des fouilles de Saint-Martin de Tours en 1886.. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1893, tome 54. pp. 75-85;

doi : <https://doi.org/10.3406/bec.1893.447730>

https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1893_num_54_1_447730

Fichier pdf généré le 03/10/2018

RÉSULTAT DES FOUILLES

DE

SAINT-MARTIN DE TOURS

EN 1886.

Six années se sont écoulées depuis que des fouilles ont été faites sur l'emplacement de l'antique et célèbre basilique de Saint-Martin de Tours. Ces fouilles, pratiquées à l'occasion de la construction d'une nouvelle église, ont mis au jour une portion considérable des substructions des édifices qui ont successivement abrité le tombeau de l'apôtre des Gaules. Les débris retrouvés appartiennent à différentes époques; et, comme ils ne consistent qu'en portions de murailles, déterminer à quel siècle chacune de ces dernières doit être attribuée est chose fort délicate. Aussi a-t-on vu surgir, tout d'abord, les opinions divergentes de Mgr Cas. Chevalier¹ et de M. Stanislas Ratel², soutenues toutes deux avec beaucoup d'habileté. Puis est venu M. Robert de Lasteyrie³,

1. *Les fouilles de Saint-Martin* (Tours, Péricat, 1888, in-8°, 134 pages et 7 planches). — *Les fouilles de Saint-Martin, note complémentaire* (Tours, Péricat, 1891, in-8°, 16 pages). — *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours, d'après les fouilles et les textes* (Paris, 20, rue de Miromesnil, 36 pages et 2 plans).

2. *Les basiliques de Saint-Martin de Tours* (Bruxelles, Vromant, 1886, in-8°, 72 pages, 9 planches). — *Du lieu de sépulture de saint Martin* (Tours, Péricat, 1889, in-8°, 48 pages, 1 planche). — *Les basiliques de Saint-Martin à Tours, supplément* (Paris, Picard, 1890, in-8° de 60-ciii pages, 6 planches). — *Les basiliques de Saint-Martin à Tours, note supplémentaire en réponse à une note complémentaire de Mgr Chevalier* (Tours, Péricat, 1891, in-8°, 49 p.).

3. *L'Église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument, du V^e au XI^e siècle*. Paris, Klincksieck, 1891. In-4° de 52 p.

membre de l'Institut, qui leur donne tort à tous les deux, sans arriver à les mettre d'accord.

Jusqu'à présent, ces trois écrivains sont les seuls, en France¹, qui aient cru devoir traiter, avec quelque étendue, les questions intéressantes et complexes soulevées par le résultat de ces fouilles, poussées en certains endroits jusqu'à plus de douze mètres de profondeur. Si l'on songe à l'importance de ces questions qui, pour la plupart, touchent aux origines mêmes de notre architecture nationale, on aura lieu d'être surpris du petit nombre d'archéologues descendus dans l'arène. Ce petit nombre s'explique par la façon dont les fouilles ont été conduites.

Il est permis de le dire : elles ont eu lieu à huis clos. Comme l'a écrit M. de Lasteyrie, p. 28 de son *Mémoire* : « Au lieu d'ap-
« peler les archéologues, les sociétés savantes du pays à venir
« examiner sur place ces précieuses découvertes, la direction des
« fouilles les a systématiquement tenus à l'écart. Des ordres très
« sévères interdisaient l'entrée du chantier à tout le monde. » La fabrique de la paroisse de Saint-Julien, dans la dépendance de laquelle était la chapelle à construire, avait, il est vrai, nommé une commission chargée de surveiller les fouilles. Par suite de différentes circonstances, cette commission, très peu nombreuse du reste, s'est trouvée réduite à Mgr Chevalier qui, seul, a pu suivre assidûment les travaux. Un autre archéologue, M. Stanislas Ratel, ingénieur, est parvenu à en avoir connaissance, mais d'une façon en quelque sorte subreptice et, partant, incomplète. Ce sont là les deux seuls vrais témoins des découvertes faites au cours des fouilles ; tous deux ont consigné leurs observations dans de longs mémoires accompagnés de planches. Lorsqu'ils ne sont pas d'accord sur la forme ou l'emplacement exact des objets trouvés, ce qui arrive assez souvent, il est bien difficile de se décider pour l'un ou pour l'autre, car chacun d'eux prétend naturellement avoir bien vu et bien observé. La difficulté d'appréciation est encore augmentée par ce fait que les fondations de la nouvelle église ont détruit ou recouvert la majeure partie des constructions anciennes. Cependant, M. de Lasteyrie a pensé avec raison qu'il

et 1 planche. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.)

1. M. l'abbé L. Bossebœuf a fait, à la Société archéologique de Touraine, diverses communications relatives à ces fouilles ; mais son travail n'a pas encore été publié. Les conclusions sont analogues à celles de M. de Lasteyrie.

était possible d'émettre une opinion sur l'âge, au moins approximatif, de ces vénérables débris.

On peut, avec lui, les classer en trois groupes, répondant à trois monuments distincts, élevés successivement en un même lieu et superposés les uns aux autres. Le plus récent, qui a les plus grandes dimensions, appartient certainement au ^{xiii}^e siècle et n'a été détruit qu'au commencement du nôtre. Les plans du ^{xviii}^e siècle, et celui qui fut dressé à l'époque de la complète destruction de la basilique, en 1801, concordent parfaitement avec le résultat des fouilles. Sur ce point, aucune contestation n'était possible. Le second groupe, composé de chapelles absidales entourant un déambulatoire, limité à l'intérieur par un massif semi-circulaire destiné à supporter une colonnade, a été établi, en ce qui concerne les chapelles, sur une construction plus ancienne, préalablement rasée. Il en reproduit les dispositions générales, mais avec des murailles beaucoup moins épaisses et d'un tout autre appareil. On s'accorde encore à donner cette partie au trésorier Hervé, qui fit reconstruire la basilique au commencement du ^{xi}^e siècle. Les divergences éclatent à propos du troisième groupe. MM. Ratel et Chevalier veulent y voir les restes de la basilique de saint Perpet dont la dédicace peut être fixée à 470 ou à 472, tandis que M. de Lasteyrie ne le fait remonter qu'au ^x^e siècle.

Ce sont des murs en petit appareil, d'une épaisseur de 2^m50 à 2^m65, présentant, en plan, un chœur avec déambulatoire et cinq absidioles, comme dans l'église d'Hervé. Mais, par le fait de l'épaisseur des murs, ces absidioles qui, excepté celle du chevet, la plus grande, ont à peine 2 mètres d'ouverture, se suivent à l'extérieur sans aucun intervalle. De ces cinq absidioles, trois seulement ont été mises au jour, les deux autres se trouvant placées sous le sol de la rue voisine. Il n'en reste même plus qu'une seule d'apparente : celle du chevet dite de Saint-Perpet. C'est là tout ce qu'il est possible d'étudier aujourd'hui.

En examinant cette absidiole, on est tout d'abord frappé de l'irrégularité et de la grossièreté de l'appareil, où manquent les cordons de briques qui caractérisent les constructions un peu soignées de l'époque de saint Perpet, laquelle est certainement encore l'époque gallo-romaine¹. Pour construire un édifice dont

1. A propos de ces constructions, Mgr Chevalier emploie les expressions

on voulait faire, et dont on fit en effet, la plus belle église de la Gaule, on dut employer des matériaux de choix et les plus excellents ouvriers du temps. Ici, matériaux et travail, tout est très grossier, tout accuse la plus complète décadence, s'éloignant absolument de la régularité qu'offrent les murailles gallo-romaines de Tours, bâties, selon Mgr Chevalier, soixante ans avant la basilique. Je crois ces murailles d'environ un siècle plus anciennes ; mais on rencontre en Touraine d'autres termes de comparaison. Dans les planches du livre sur les églises romanes de Touraine, publié par MM. les abbés Bourassé et Chevalier¹, plusieurs pans de murs, donnés par eux comme appartenant aux VII^e, VIII^e et IX^e siècles, sont d'un appareil moins irrégulier que celui de la chapelle de Saint-Perpet. Et cependant, il ne s'agit que de simples églises rurales ! Enfin, à Tours même, dans le voisinage et les dépendances de la basilique, j'ai trouvé une tour et une portion de muraille en petit appareil, qui peuvent être, d'une façon positive, datées du commencement du X^e siècle. Rue Néricault-Destouches, n° 39, on voit, au fond du jardin, à l'ouest de la maison d'habitation, une tour ronde, surélevée au XIII^e siècle, mais dont la partie inférieure est tout entière en petit appareil très reconnaissable, bien que fort imparfait. Un pan de muraille d'environ 20 mètres de longueur sur 5 de hauteur, également en petit appareil, part de cette tour et se prolonge vers le couchant. Comme tour et muraille sont placées exactement sur le périmètre de l'enceinte de Saint-Martin, construite pour la première fois de 906 à 918, et que ce sont bien là des ouvrages de fortification, on est, sans doute aucun, en présence d'un débris des défenses élevées à cette époque par le puissant chapitre. Or, l'appareil n'est pas plus irrégulier que celui de la chapelle de Saint-Perpet. Il le serait plutôt moins, car, dans cette dernière, on ne s'est même pas donné la peine de choisir et d'échantillonner les pierres de revêtement. Elles sont de dimensions très variables : à côté de plusieurs blocs, mesurant 34, 36 et même 40 centimètres

niveau mérovingien, murailles mérovingiennes. Mais, en 470, les Francs n'avaient pas franchi la Somme, et Clovis, qui devait conquérir la Gaule, venait à peine de naître.

1. *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine du VI^e au XI^e siècle.* Tours, Ladevèze, 1869. In-4° de 136 pages et 45 planches.

de longueur, sur 15, 18 et 20 de hauteur, on en trouve n'ayant que 12 sur 10. On voit clairement, à l'inspection, que les ouvriers ont voulu imiter le petit appareil allongé, dont ils avaient alors, sans doute, de nombreux exemples sous les yeux, mais qu'ils ne savaient plus l'exécuter. C'est, à vrai dire, une maçonnerie semblable à celle que Vitruve appelle *cœmentitia antiqua incerta*, composée de pierres irrégulières, de formes et de grosseurs différentes, empâtées de ciment; maçonnerie que, malgré son caractère de vétusté, MM. les abbés Bourassé et Chevalier ont cru devoir négliger dans leurs *Recherches sur les églises romanes de Touraine, du V^e au XI^e siècle*, « afin, disent-ils, de n'y « introduire aucun élément douteux et contestable¹. » Ce qui était un *élément douteux et contestable* en 1869 devrait, ce semble, l'être encore aujourd'hui. Assurément, il peut être parfois dangereux, lorsqu'il s'agit de dater, même approximativement, un simple fragment de muraille, de se baser sur le plus ou moins de perfection de l'appareil, parce qu'il y eut toujours de bons et de mauvais matériaux, ainsi que de bons et de mauvais ouvriers; mais il s'agit ici, je le répète, d'un édifice exceptionnel et pour lequel rien ne dut être négligé.

J'insiste sur la grossièreté de cet appareil, qualifié d'*assez régulier* par Mgr Chevalier, parce que, dans le débat soulevé, on n'a, d'aucun côté, donné à cet élément d'appréciation la place et la valeur qu'il doit avoir. Ces murailles, en effet, sont de véritables documents² : on les a sous les yeux, et ils paraissent autrement probants que des textes vagues et insuffisants, sur lesquels on peut discuter à perte de vue; textes d'une application bien difficile et singulièrement périlleuse, quand il s'agit d'un monument tant de fois détruit et relevé. En supposant même que ces textes nous aient transmis l'indication de toutes les destructions de la basilique, depuis le v^e siècle jusqu'au x^e, ce qui est très douteux, ils ne précisent jamais quelle partie de l'église a été atteinte, ils ne disent pas si elle a été simplement réparée ou

1. *Recherches*, etc., p. 65.

2. On m'assure que la muraille de la chapelle de Saint-Perpet, faute de recul suffisant, n'est pas susceptible d'être photographiée par les procédés actuels. Cela est vraiment fâcheux, car je suis persuadé que, si l'on pouvait en mettre une photographie sous les yeux des archéologues, il ne s'en trouverait aucun pour attribuer au milieu du v^e siècle d'aussi mauvaises maçonneries.

rebâtie en son entier. Il en est ainsi, notamment, pour les ravages commis par les Normands, à chacune de leurs invasions. La dernière, arrivée en 903, semble avoir été particulièrement désastreuse : le bourg de Saint-Martin, tout entier, fut la proie des flammes qui dévorèrent, non seulement la basilique, mais les vingt-huit églises dont elle était entourée ; cette fois, la ruine de la basilique dut être complète¹. Celle qui la remplaça et qui fut consacrée en 918, par l'archevêque Robert, était conséquemment une construction nouvelle. J'incline à croire que le plus ancien groupe lui appartient, et non pas à l'église de saint Perpet. D'autant mieux que c'est à cette date de 918² que s'achevait l'enceinte dont on voit les restes rue Néricault-Destouches. L'analogie des appareils, de pierres différentes, mais également fort grossiers et sans cordons de briques, rend cette hypothèse très plausible.

On a dit, pour expliquer l'imperfection des murs de la chapelle Saint-Perpet, qu'ils avaient été faits pour être revêtus de plaques de marbres ou de métaux précieux ; cependant, sur tout le pourtour, il est impossible de trouver trace des crampons qui auraient dû maintenir ces plaques.

Mgr Chevalier convient, du reste, que la maçonnerie de la chapelle de Saint-Perpet n'a aucun « caractère intrinsèque » qui la rattache au v^e siècle, plutôt qu'à l'un des trois ou quatre siècles suivants. C'est par d'autres considérations qu'il essaie d'en déterminer l'âge et de le fixer au v^e siècle. J'avoue que ces considérations, si ingénieuses et si habilement présentées qu'elles soient, ne m'ont point convaincu.

Le principal argument de Mgr Chevalier, celui sur lequel il revient à plusieurs fois, est que la basilique attribuée par lui à saint Perpet a exactement la largeur de soixante pieds romains, indiquée par Grégoire de Tours. Pour rejeter l'opinion qu'il soutient, il faudrait, écrit-il, « admettre qu'on a arraché les bases « de l'édifice du v^e siècle, dans toute l'étendue des fondations, « et qu'on a relevé une nouvelle basilique, précisément dans les « mêmes proportions, ce qui serait tout à fait invraisemblable. » Cet argument, examiné de près, ne me paraît pas avoir toute la valeur que lui prête le savant prélat. S'il est vrai que, dans une

1. *Chronicon Turon.* (édition Salmon), p. 107.

2. *Diplôme de Charles III, Dom Bouquet*, t. IX, p. 540.

reconstruction, on ne détruit pas d'ordinaire les anciennes fondations, c'est parce qu'elles peuvent servir aux nouveaux travaux. Ce n'était pas le cas, lorsque furent élevées les énormes murailles mises au jour en 1886. La basilique de saint Perpet était certainement couverte en bois, comme toutes celles de cette époque; elle n'exigeait donc que des murs de soutènement d'une médiocre épaisseur. Eh bien! nous avons ici des murs dépassant 2^m50! De pareilles dimensions indiquent évidemment, chez l'architecte, la pensée de voûter son église en pierre. Comme on était au début de cette révolution architecturale, et que le poids de ces voûtes nouvelles avait dû, plus d'une fois, faire écrouler les murs latéraux qui les soutenaient, il voulut combattre cette poussée par des murailles plus épaisses et des fondations plus profondes. L'emplacement était d'ailleurs imposé par la présence du tombeau de saint Martin, et la vénération pour l'ancienne basilique fit donner à la nouvelle des dimensions identiques. Ainsi s'explique naturellement la disparition des fondations de saint Perpet. Il était plus simple, surtout plus sûr, de les arracher, que de les renforcer en sous-œuvre et de les élargir. N'est-ce pas d'ailleurs le procédé adopté, en 1887, pour l'église qu'on vient de construire? Bien que sa forme et son orientation diffèrent grandement de toutes les églises successivement élevées autour du tombeau, on a fréquemment, au cours des travaux, rencontré les vieilles fondations. Les a-t-on respectées et conservées? Ne les a-t-on pas, au contraire, arrachées pour pousser plus profondément dans le sol? C'est la répétition de ce qui a eu lieu à l'époque carolingienne.

En l'absence de tout caractère intrinsèque, absence reconnue par Mgr Chevalier, il est donc permis de dire que les considérations qu'il développe sont insuffisantes pour renverser d'un seul coup toutes les notions acceptées sur l'architecture religieuse du v^e siècle. Jusqu'ici, en effet, les archéologues s'accordaient à donner aux églises de cette époque la forme des basiliques romaines, qui est un carré long, avec une abside en hémicycle, s'ouvrant à l'extrémité de la nef. Tous reconnaissaient que le chœur, avec déambulatoire et absidioles, n'apparaît qu'au x^e siècle, au plus tôt au ix^e. Afin de prévenir cette objection, Mgr Chevalier s'est efforcé de chercher de tous côtés quelques exemples, antérieurs à l'époque carolingienne, des dispositions

que présentent les plus anciennes substructions de Saint-Martin. Mais, comme le dit M. de Lasteyrie : « Il n'a pu trouver une « seule église qu'on soit en droit d'attribuer, avec quelque vrai-
« semblance, à une époque aussi reculée, et dont le plan res-
« semble à celui qu'il prête à l'église bâtie par saint Perpet. » Comment s'expliquer au surplus, qu'avec une disposition si nouvelle et si favorable aux exercices du culte, cette basilique célèbre, visitée de tous les points de la chrétienté, soit restée plusieurs siècles sans être imitée ? Cela est tout à fait inadmissible.

Dans une récente publication, qui est une réponse au mémoire de M. de Lasteyrie, Mgr Chevalier s'élève contre cette fin de non-recevoir : « L'archéologie, dit-il, est une science d'observa-
« tion et elle peut se corriger et se renouveler sans inconvé-
« nient. » Fort bien ! mais, pour arriver à un pareil résultat, il faudrait un ensemble de faits rigoureusement établis, nombreux et concordants, que Mgr Chevalier est loin de produire, puisqu'il est amené à écrire : « Des monuments bien caractérisés du ^x^e
« ou du ^{xii}^e siècle sont *peut-être* bâtis sur des bases anciennes,
« dont ils reproduisent le plan d'une manière fidèle. » Il n'y a là que de pures hypothèses.

Les objections qui précèdent sont encore plus applicables aux idées de M. Ratel qu'à celles de Mgr Chevalier ; car le premier va jusqu'à voir dans une partie de ces substructions, non seulement des restes de l'église de saint Perpet, mais encore de celle de saint Brice, qui était antérieure, et qu'un texte de Sidoine Apollinaire, cité par M. de Lasteyrie¹, montre construite en bois, comme beaucoup d'autres du même temps. Il ne saurait donc en subsister aucun vestige.

Si quelque chose a subsisté de la basilique de saint Perpet, ce pourraient être deux portions de murs en petit appareil, se coupant à angle droit, rencontrées par Mgr Chevalier à 7^m80 au-dessous du sol actuel, par conséquent à 1^m60 plus bas que le niveau attribué par lui au dallage de la chapelle dite de Saint-Perpet ; dans l'angle formé par ces deux murs, parfaitement orientés, au-dessus d'un radier en gros blocs, régnait un dallage en ciment rouge. Se contentant de signaler ces murs, dans lesquels il voit avec raison des débris de l'époque romaine, Mgr Chevalier dit : « Ces

1. Page 6 de son mémoire.

« restes n'ont évidemment aucune relation avec la basilique du « v^e siècle, et leur forme n'offre aucune signification particulière¹. » Pourquoi, au contraire, n'aurions-nous pas là les véritables restes de la basilique de saint Perpet, commencée vers 460, c'est-à-dire à la fin de ce que l'on peut appeler la période romaine ? L'épaisseur de ces murs, 80 centimètres, est tout à fait conforme aux dimensions habituelles dans une église de cette époque. Et d'ailleurs à quel autre édifice pourraient appartenir ces murailles ? Lors de l'ensevelissement de saint Martin, il n'en existait aucun dans ce lieu qui était couvert d'un petit bois, dont Mgr Chevalier a trouvé des racines à 11 mètres de profondeur, avec une couche de feuilles, à 8 mètres. Il est infiniment regrettable que l'on ne se soit pas occupé davantage de ces murs, au cours des fouilles ; que l'on n'ait pas essayé de les dégager et de les suivre, tout au moins d'en faire faire un fac-similé. Ils avaient, selon moi, dans la question une importance capitale.

Dans cette matière, la constatation des niveaux est d'un intérêt majeur.

M. de Lasteyrie signale, p. 30 de son mémoire, la discussion qui s'est élevée entre Mgr Chevalier et M. Ratel à ce sujet. Le premier place le niveau des prétendues constructions de saint Perpet à 6^m20 au-dessous du sol, le second à 3^m94. Les constatations de niveaux analogues à celui qu'il défend, faites par Mgr Chevalier, en trois endroits divers autour de la basilique, et ce que l'on sait de plusieurs points de la ville de Tours, habités à l'époque romaine, militent sérieusement en faveur de son opinion. L'objection formulée par M. Ratel, qu'à de tels niveaux les édifices auraient été fréquemment submersibles par les eaux de la nappe qui règne sous la ville de Tours et va de la Loire au Cher, n'a pas la valeur qu'il lui attribue. Le régime de ces eaux a nécessairement été profondément modifié depuis le v^e siècle, surtout par l'établissement des digues de la Loire, s'élevant à plus de 7 mètres au-dessus de l'étiage et qui, dans les grandes crues, suffisent à peine à contenir le fleuve. Quelle pression une pareille masse d'eau ne doit-elle pas exercer sur le plafond de la Loire, et par suite dans les canaux souterrains qui la mettent en communication avec le Cher !

1. *Fouilles de Saint-Martin*, p. 19.

Si cette question des niveaux a été l'objet de vifs débats, cela tient sans doute à ce qu'elle se lie à celle de l'âge du tombeau actuel de saint Martin. Il est clair en effet que, si l'on admet le niveau de la basilique de saint Perpet à 6^m20 au-dessous du sol, ce petit édicule funéraire, établi à 3^m94, ne saurait être contemporain de la basilique, comme le soutient M. Ratel avec une foi profonde. M. de Lasteyrie, d'accord en cela avec Mgr Chevalier, croit que les fragments retrouvés en 1860 ne peuvent être antérieurs à 1582, époque où les chanoines élevèrent un nouveau tombeau. Comme Mgr Chevalier, il se fonde principalement sur l'inscription placée, en 1582, par les chanoines contre un pilier voisin et portant que le tombeau de saint Martin avait été, en 1562, détruit par les protestants jusques aux fondements : *a fundamento ruptum*. Les plus ingénieuses interprétations ne sauraient détruire la force de cette expression. On me permettra peut-être de rappeler ici que, le premier, à l'occasion de cette question, j'ai produit ce texte décisif, dans un mémoire lu aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne, en novembre 1861¹.

Je ne dirai qu'un mot sur les restitutions de la basilique de saint Perpet. M. de Lasteyrie et Mgr Chevalier ont tous deux essayé d'en donner une, principalement d'après la description de Grégoire de Tours. Ces restitutions, différentes de celle proposée par Quicherat, en 1869, et dissemblables entre elles, paraissent, l'une et l'autre, assez plausibles, en se plaçant au point de vue particulier à chacun des auteurs. Mais, en l'absence de toute représentation graphique, il est difficile de s'en faire une idée exacte. D'ailleurs, le texte de Grégoire de Tours, tout à la fois très précis et très vague, pourrait, ainsi qu'en convient M. de Lasteyrie, donner lieu à bien d'autres combinaisons de colonnes et de fenêtres.

Le savant académicien attribue l'erreur de ses devanciers à l'influence exercée sur eux par les conclusions de Quicherat, dans son mémoire sur la restitution de l'église de Saint-Martin de Tours, publié en 1869. La présomption, peut-être fondée pour Mgr Chevalier, paraît plus douteuse en ce qui concerne M. Ratel. Quoi qu'il en puisse être, M. de Lasteyrie, afin de couper en

1. *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances tenues les 21, 22 et 23 novembre 1861*. Paris, Imprimerie impériale, 1863. 1 vol. grand in-8°, p. 171. — Il y a eu un tirage à part.

quelque sorte cette erreur dans la racine, examine en détail l'œuvre de Quicherat et combat la plupart de ses hypothèses, dont quelques-unes, en effet, paraissent assez hasardées. L'éminent archéologue les eût-il maintenues en présence du résultat des fouilles exécutées en 1886? Personne ne saurait rien affirmer à cet égard.

En résumé, et pour revenir à l'objet du débat, je suis convaincu que tout archéologue sans parti pris, appelé à se prononcer sur l'âge des constructions du plus ancien groupe, et mis en présence d'un plan, d'un appareil, d'une épaisseur de murailles indiquant le second siècle de l'ère carolingienne, ne pourra manquer de l'attribuer à cette époque, comme a fait M. de Lasteyrie.

Charles DE GRANDMAISON.

